

Audience avec Mme la DASEN de l'Aube suite à la manifestation intersyndicale du 1^{er} février 2024

Présents : FSU, UNSA, SGEN, CGT'Education.

1) Carte scolaire du 1^{er} degré.

le P/E est de 18 à 18,5 ; -17 postes pour une perte de 426 élèves ; Mme la DASEN pensait que nous aurions beaucoup plus de postes à rendre, elle affirme que le taux d'encadrement est conservé voire amélioré.

Nous regrettons la corrélation systématique entre baisse démographique et disparition de postes alors que nous avons besoin de gérer la diversité, ce n'est pas ainsi qu'on relève les défis sociaux.

2) L'inclusion.

Volonté d'avoir « à terme » une ULIS par collège. Celle de Nogent a ainsi été maintenue malgré la faiblesse des effectifs.

Textes non publiés sur les ARE (fusion des missions aed et aesh), donc impossible de dire s'ils pourront choisir une « coloration » de métier et quand cela entrera en vigueur.

Quant aux retards pour la cdisation des aesh ayant au moins 3 ans d'ancienneté, il est expliqué que nous sommes dans une phase transitoire et qu'il faut le temps d'absorber toutes les demandes. Certains aesh refuseraient la cdisation.

Au sujet de la durée de travail toujours insuffisante pour les aesh, il est indiqué que peu à peu la quotité de travail augmente mais le cadre d'emploi reste contraint. De plus cela implique d'accepter la mobilité puisque les enfants suivis ne sont pas tous dans le même lieu.

3) Les conditions de travail.

Mise en place de protocoles par la DSDEN. Exemple concernant les infirmières avec une formation à leur destination sur la gestion du stress ; un autre module est en train d'être monté dont l'intitulé pourrait être « accepter l'inacceptable » ; est mis en place aussi depuis 2 ans une entraide entre infirmières...Nous constatons que cela n'implique pas les créations de postes nécessaires.

Mme Bonnet, l'infirmière de prévention indique individualiser les réponses, ainsi plus de 1000 rendez-vous sont proposés cette année (acceptés ou non par les intéressés).

Nous indiquons le besoin de s'interroger sur le nombre de signalement dans les registres.

Aux inquiétudes liées aux 1^{ers} échos sur des refus de temps partiels dans le second degré pour la prochaine rentrée, une réponse rassurante est faite, Mme la DASEN n'a rien vu à ce sujet et en comprend le besoin et si il y avait des difficultés les collègues pourraient s'adresser à ses services.

4) La réforme de la voie pro.

Nous la dénonçons pour les élèves ainsi que pour les personnels (mal-être important, en particulier pour ceux travaillant dans les filières en danger de disparition).

Mme la DASEN indique que ses services travaillent déjà à chercher des lieux de stage et évoque la carte à la prochaine rentrée avec des transformations et ouvertures (comme celle de Marie de Champagne).

5) Expérimentation de la prépa lycée.

Elle se fait à Marie de Champagne car il fallait que ce soit un LPO et qu'il y ait un internat.

Nos interrogations sont nombreuses (programme ? intervenants ? annualisation ? stages?) mais les réponses restent incomplètes, dans l'attente, là encore, de la publication de la circulaire. Pour cette rentrée seraient concernés uniquement des jeunes volontaires, ayant obtenu leur orientation mais n'ayant pas eu le DNB...Nous ne comprenons pas pourquoi ils accepteraient d'aller dans cette classe si ils ont eu leur orientation.

Nous interrogeons sur la faisabilité pour des jeunes éloignés géographiquement, si l'internat est quasi gratuit dans la Région, ce n'est pas le cas de la restauration. Le recours possible aux fonds sociaux est indiqué.

6) Le théâtre.

Grandes inquiétudes de notre part et des collègues sur une éventuelle concurrence avec les Arts plastiques et l'Éducation Musicale.

Mme la DASEN répond qu'il n'y aura pas de suppression de cours à la rentrée. Il y a un recensement à l'heure actuelle des troupes auboises pouvant intervenir dans les établissements, un budget va permettre de développer ces interventions.

Si les classes CHAT existent avec un financement hors DHG, nous nous inquiétons pour les dispositifs développés en interne et que les établissements ne pourraient plus financer avec la marge.

7) Les groupes de niveau.

-Nous sommes opposés à leur principe même car stigmatisants, les arguments avancés lors de la réunion sur leurs bienfaits pour des élèves faibles ne nous ont aucunement convaincus.

-Les DHG sont insuffisantes pour les faire fonctionner, les dispositifs dépendant de la marge ainsi que les Langues Anciennes et de l'Allemand sont en danger. Mme la DASEN parle de rumeurs puisque les chefs d'établissement ne seront réunis que le 2 février au sujet des modalités de mise en place des groupes. Ils ont déjà levé des ambiguïtés avec ceux-ci en particulier sur un effectif contraignant par groupe (par exemple l'effectif de 15, a été dit mais depuis nuancé), les chefs ont cru devoir créer des groupes en plus. Mme la DASEN estime qu'il s'agit uniquement, comme à l'habitude, de faire des choix. Il faut valoriser les fondamentaux. Aux Journées défense et citoyenneté de 2022, 12,6% d'illettrés parmi les jeunes aubois, c'est l'un des plus mauvais résultats au niveau français, un lien avec le niveau de pauvreté...Des moyens humains supplémentaires nous sembleraient donc nécessaires.

Des dédoublements ancestraux sont à réinterroger, ainsi le dédoublement n'est pas l'objectif de l'AP, certains horaires de sciences sont dédoublés alors qu'il n'y a pas forcément de manipulations. Nous ne pensons pas qu'il y aura de choix, on va supprimer quelque chose sans pouvoir le remplacer par autre chose. Nous prenons l'exemple des annonces concernant les Sciences au Noyer Marchand, elles sont emblématiques de ce qu'il risque de se passer partout.

-Nous interrogeons sur les intervenants possibles en Français et en Mathématiques avec l'augmentation des besoins (PE ? Professeurs d'autres disciplines?). Mme la DASEN répond que les PE pourront intervenir en soutien et en devoirs faits mais pas pour les cours.

-Nous nous inquiétons au sujet des passerelles, techniquement et humainement difficiles et impliquant non seulement un recul de la liberté pédagogique mais aussi une surcharge de travail (concertation, programme à refaire alors que la réforme des 4 programmes arrive dans un an). Pour Mme la DASEN avancer le programme ensemble ne s'oppose pas à la liberté pédagogique, cela permet de s'assurer que les élèves pourront passer les diplômes ensemble.

-Nous abordons aussi les problèmes liés aux barrettes, au-delà d'être moins bons, elles nous entendent l'impossibilité d'auto remplacement comme on le voit en lycée avec les spécialités et l'impossibilité pour les enseignants concernés d'être professeurs principaux de façon cohérente.

Mme la DASEN reconnaît des problèmes RH mais estime que les brassages ne seront pas fréquents ; il faut éviter les classes de niveau.

8) Les DHG des collèges.

Elle dépendent maintenant de la DSDEN, nous demandons les critères retenus : l'IPS, les évaluations 6è, les effectifs sur 3 ans, le taux de passage apparent sur 3 ans, un supplément pour les petits collèges à structure resserrée.

Nous intervenons sur les effectifs de montées d'élèves sous évalués par exemple à Ervy et à Nogent. La réponse est que des départs sont possibles vers le privé ou suite à un déménagement, le rectorat tient compte pour les chiffres avancés des taux de passage apparent sur 3 années. Des ajustements seront faits si besoin...nous pensons que ce sera en moyens provisoires.